

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Saint-Médard-sur-Ille



BONSOIR À TOUTES ET À TOUS,



C'est avec un réel plaisir que la Municipalité, les agents, les membres du CCAS, le CMJ et moi-même vous accueillons ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des voeux 2023. Après deux années de disette, il nous tenait à cœur de choisir une date pour conjurer le sort et les choses sont bien faites car le premier mois de l'année nous offre un vendredi 13, jour de chance.

La fonction qui m'a été confiée par deux reprises, depuis plus de 5 ans est une grande responsabilité. Le mandat de Maire est pour moi le plus beau des mandats. Depuis tout ce temps, je pense que vous commencez à connaître votre Maire (et moi aussi). Mais connaissez-vous l'anagramme du mot Maire : c'est l'un des plus beau verbe de la langue française : **AIMER**. Et pour moi cela a tout son sens surtout dans le contexte actuel.

Car être Maire c'est avant tout aimer

AIMER son territoire, sa commune. C'est apprendre à la connaître, découvrir son histoire pour mieux comprendre et apprécier le présent afin de dessiner l'avenir de façon intelligente, efficace, sereine et respectueuse.

Être Maire c'est aussi **AIMER** les gens, la population, les habitants et les acteurs du territoire. Mais je vous rassure, vous me le rendez bien au quotidien, chacun à votre façon. C'est être attentif, disponible, à l'écoute, informer et répondre au mieux avec les moyens qui sont les nôtres, à vos attentes et elles sont nombreuses.

Enfin, être Maire c'est **AIMER** la municipalité, c'est-à-dire les personnes qui la composent. Je pense bien évidemment

tout d'abord aux agents qui travaillent aux côtés des élus, dans leurs missions respectives :

- Au service de direction et administratif : David et Valérie
- Au service technique : Noémie, Daniel, Ludovic, Sophie, Bruno
- Au service scolaire : Nathalie, Patricia, Rozenn, Typhaine, Sandrine, Patrick
- Au service périscolaire et extrascolaire : Léonie, Ivone, Aurélie, Léna
- A la bibliothèque : Jeanne et les bénévoles

Et je tiens publiquement à **REMERCIER TOUS CES AGENTS** qui travaillent et s'adaptent à toutes les situations pour permettre de vous offrir au quotidien, un service public de qualité.

Et les autres personnes qui composent la municipalité, ce sont les élus qui m'accompagnent tous les jours dans cette belle mission que vous nous avez confiée : Josiane, Patrick, Isabelle, Gildas, Magalie, Gérard, Françoise, Tristan, Karine, Bertrand, Hélène, Pierre-Antoine, Cécile, Pierre.

Je les **REMERCIÉ POUR LEUR CONFIANCE**, leur soutien, leur disponibilité et leur travail (parfois dans l'ombre) qui demandent beaucoup d'énergie.

En ces temps troublés et agités, dans un monde en perpétuel mouvement, où la covid-19 continue de sévir, où le climat se déchaîne avec ses hausses de températures inquiétantes, où la guerre en Europe continue et risque de nous entraîner dans une crise économique,

je mentirais en vous disant que les choses sont simples.

Elles sont même de plus en plus compliquées administrativement, techniquement, juridiquement et financièrement.

Le poids des baisses des recettes et la hausse exponentielle des coûts des énergies et des matières premières rendent déjà très difficile l'élaboration des budgets 2023. Aujourd'hui plus encore, **LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**, sera particulièrement nécessaire pour réfléchir en commun pour mieux dépenser. Ce dernier qui réunit l'ensemble des élus (majoritaires et minoritaires) ne s'impose pourtant pas à notre commune en raison de sa taille mais que j'ai souhaité le mettre en place chaque année par souci de transparence, de volonté de partage et de débat ou d'arbitrage.

Malgré ces contraintes budgétaires nous devons rester positifs. Les élus qui m'accompagnent au quotidien **ŒUVRENT AVEC PASSION** pour notre belle commune et ses habitants, avec le même souci du service public, la même envie de porter notre village vers l'avenir tout en gardant cette même énergie qui nous permet d'être efficaces. Comme j'aime à le rappeler

les conseils municipaux sont des laboratoires dont les élus sont les chercheurs et les inventeurs de solutions.

Si je devais qualifier l'action de la municipalité, je dirais qu'elle est sérieuse, dynamique et efficace. L'entrée dans une nouvelle année est un moment privilégié où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. Mais avant d'aborder l'avenir je vous propose de parcourir l'année qui vient de s'écouler en y associant les élus à travers leurs compétences respectives :

JOSIANE DETOC 1ère adjointe, interlocutrice privilégiée des associations, qui a accompagné la mise en réseau des bibliothèques de la communauté de Communes avec Jeanne Paquet et les bénévoles qui font vivre ce lieu. Elle a permis la refonte du Plan Communal de Sauvegarde et des nombreux documents le composant ainsi que la formation de la réserve communale (Groupe de mèdardais volontaires et se rendant disponibles en cas d'événement particulier sur la commune). Au côté de Valérie Maréchal, secrétaire de Mairie, elle s'est emparée du dossier du cimetière permettant ainsi le recensement des tombes et la mise à jour du registre des concessions du cimetière. Elle passe à présent ses lundis après-midi auprès des aînés pour les causeries des Saint-Médard d'Antan qu'elle a initiées et dont leurs périples ont été retracés dans le dernier bulletin.



En lien avec cette thématique, **MAGALIE DUFOUR** conseillère déléguée au social et vice-présidente du CCAS, accompagne et dirige régulièrement les personnes cherchant à s'orienter vers les services et partenaires sociaux. Temps fort de l'année 2022, l'analyse des besoins sociaux, réalisée par les étudiantes de l'école Askoria de Rennes et axée sur notre projet de revitalisation de centre bourg et son village senior qui nous tient tellement à cœur. Le repas des aînés organisé au mois d'octobre sera reconduit l'an prochain. Avec **HÉLÈNE KERBRAT** elles participent à la programmation des ateliers du CLIC (centre local d'information et de coordination qui s'adresse aux aînés), avec Chauffe citron pour travailler la mémoire mais aussi ses ateliers nutritions qui ont débuté en novembre dernier et qui se poursuivront en 2023 comme de nouvelles programmations à venir.



Pour la jeunesse, **TRISTAN LE HEGARAT**, conseiller délégué, anime le conseil municipal des jeunes dont la Maire junior nous honore de sa présence ce soir (Téa Le Baron). Aidé de Josiane, Karine et Isabelle, ils ont su insuffler la dynamique nécessaire aux jeunes composant le CMJ pour qu'ils puissent s'épanouir à travers leurs projets et leurs actions comme la soirée pyjama pour un échange sur la citoyenneté et le fonctionnement du conseil municipal suivi d'une soirée pizza avec en clôture le lendemain une activité plus sportive au New Jump. C'est aussi leurs implications et participations aux commémorations du 8 mai et 11 novembre. Mais je n'en dis pas plus. Je laisse le soin à Téa de développer lors de sa prise de parole.



Son sourire est légendaire et quand elle le perd, elle le retrouve très rapidement à notre contact. **KARINE GUIBAUDET** déléguée aux affaires scolaires et périscolaires a contribué à la mise en place du portail famille, l'installation d'un banc de l'amitié pour éviter l'exclusion, pose de râteliers vélos pour favoriser la mobilité douce, mise en place d'un tarif social

à la cantine sur la période scolaire et qui est en lien avec le quotient familial de 0.80 à 2.5€, dispositif soutenu par L'Etat. Cette baisse de tarif ne change en rien la qualité des repas servis. Ils sont toujours réalisés sur place avec des produits de qualité en circuit court et bio. La démarche pour attribuer un nom à notre école a débuté en 2022 et se poursuivra cette année par le vote des enfants, accompagnés par les séniors et le CMJ. Il se déroulera en mairie pour les initier aux gestes citoyens. C'est enfin, avec l'aide d'Isabelle, Rody, Patrick et de Louis Mallard du champ de patates à Langouët, la réalisation d'une spirale à insectes au sein de l'école par les élèves de CE1. Nous remercions la communauté de communes pour cette belle réalisation et leur soutien financier.



Il connaît la commune comme sa poche, c'est bien normal car il est né ici, **PATRICK LERETEUX**, 2ème adjoint en charge de la voirie, assainissement et atelier communal a parcouru à l'aide de Gildas, toutes les routes communales et elles sont nombreuses (32 kms). Un état des lieux a été réalisé pour connaître précisément les besoins (et il y en a beaucoup) de réparation ou de réfection totale afin de les programmer tout au long du mandat. Ce programme de voirie se poursuivra cette année par la finalisation de la réfection de la route de la Chapelle St Anne. L'assainissement collectif n'a plus de secret pour lui, que ce soit celui de la Haute-Touche ou les Lagunes de Darancel. Enfin il gère l'atelier communal avec Noémie et notamment les plannings des travaux hebdomadaires et il encadre le dispositif argent de poche qui permet à nos jeunes à partir de 16 ans de découvrir le monde du travail en effectuant de menus travaux au sein de la collectivité.



S'il est un sujet très important, ce sont bien les finances surtout dans le contexte actuel. **GÉRARD PASEK**, délégué aux finances, commerces et artisanat, ancien cadre de banque

à la retraite pour qui les chiffres n'ont pas de secret même si les comptabilité publique et privée sont bien différentes. Il élabore les budgets primitifs avec David et moi-même mais aussi avec la collaboration de tous les élus ayant une délégation pour connaître leurs attentes et projets sur une ou plusieurs années. Comme je l'ai déjà dit le budget 2023 sera très compliqué, des arbitrages s'imposeront pour maintenir un niveau de finance serein même si des compensations de l'Etat sont mises en place pour atténuer la hausse des coûts des énergies.

Côté commerce, il a contribué avec la chambre du commerce et de l'industrie, à l'élaboration de l'enquête sur les commerces qui visait à connaître les attentes, le potentiel et la faisabilité économique d'un développement de l'offre commerciale sur la commune pour notre projet de revitalisation du bourg mais aussi de pouvoir répondre aux besoins des habitants actuels et futurs. Le résultat de cette enquête vous sera présenté lors de la prochaine réunion publique annuelle mi 2023.

C'est notre Mary Poppins du groupe, elle trouve toujours une solution soit dans son sac ou dans sa tête, **ISABELLE RENOUARD**, 3ème adjointe à l'urbanisme, l'agriculture et l'environnement. Comme j'aime à le souligner, nous avons de la chance de vivre dans une belle commune rurale, naturelle et agricole. Les agriculteurs sont des acteurs majeurs de notre territoire. Elle a participé aux réunions dans le cadre des compensations agricoles du fait de la ZAC. Ces groupes de travail réunissaient les élus, Terre et Toit, la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs du territoire pour déterminer ensemble un projet. Il se poursuivra cette année.

S'agissant de l'urbanisme, c'est un travail au quotidien avec Valérie. Nous nous réunissons tous les lundis matins pour prendre connaissance et étudier vos demandes de travaux ou de permis de construire qui sont transmises ensuite au service ADS de la Communauté de Communes et il y en a beaucoup.



Concernant l'environnement, nous remettrons en place en 2023 le comité de suivi de la carrière de Darancel, nous reviendrons prochainement vers vous pour vous solliciter. C'est aussi des réflexions, avec **BERTRAND NUFFER**, sur la gestion différenciée des espaces verts, la revégétalisation de la cour de l'école avec l'optimisation des espaces verts existants ou encore la végétalisation d'une partie du cimetière.

Il n'est pas la plume de Monsieur le Maire, mais il faut toujours qu'il contrôle et mette son grain de sel, **GILDAS BOUREL**, 4ème adjoint en charge de la communication, de l'aménagement et du cadre de vie et moi-même sommes en communication quasi permanente et du haut de ses 26 ans, il a su poursuivre et développer ce qui avait été engagé depuis 2017, c'est-à-dire la proximité, l'information et la consultation. Notre volonté n'a pas changé d'être au plus proche de vous à travers nos différentes communications que sont la feuille, le bulletin (qui sont distribués par les élus de la majorité, tous les mois), le site, la page Facebook. Et nous continuerons en 2023 créant régulièrement des réunions de quartier, en venant à votre rencontre sur les différents secteurs de la commune, pour échanger de vive voix sur vos attentes ou problématiques rencontrées.



Toujours soucieux de notre cadre de vie et s'appuyant sur son expérience professionnelle, en compagnie de Josiane, Isabelle et Karine, ils ont su redonner un aspect accueillant, agréable avec le fleurissement et la création de parterres et ce n'est qu'un début !

Concernant, l'aménagement, un domaine qu'il connaît bien, il a contribué avec Françoise à la poursuite de l'aménagement de la Zac de la Croisée des Chemins qui a démarré cette année.

Notre Madame bâtiment, **FRANÇOISE RUFFAULT**, déléguée en charge des bâtiments communaux, qui a la lourde responsabilité de cette compétence. En effet les bâtiments sont nombreux ce qui génère un entretien régulier et des travaux qui peuvent parfois être lourds financièrement. C'est le remplacement de la chaudière de la salle Anne-Marie Rivière, la mise aux normes PMR de l'épicerie, l'agrandissement de l'atelier des services techniques qui seront finalisés cette année comme le mûr intérieur de la cour de la mairie, les toitures des écoles et les huisseries. Je pense bien évidemment à l'église qui nécessite des travaux importants mais dont la rénovation a été repoussée pour nous permettre de solliciter les subventions nécessaires.



Il est temps pour moi de vous présenter les grandes actions à venir pour cette nouvelle année 2023

Elle débutera par le recensement de notre commune par 3 agents recenseurs désignés par le conseil municipal : Denis Le Lévrier, Rodéric Guibaudet et Loïc Deguillard. Ils visiteront l'ensemble des habitations de St Médard sur Ille munis d'une carte attestant leur fonction, je vous demande de leur réserver un bon accueil.

La **ZAC** de la croisée des chemins aménagée par Terre et Toit (anciennement la SADIV) a concrètement débutée la semaine dernière par l'élagage et la mise en sécurité des arbres et la protection de la végétation existante sur les deux secteurs du clos du bourg et du bocage urbain. Les travaux de viabilisation de ces terrains débuteront courant février avec l'entreprise Lehagre. Cet aménagement de 200 logements au total se poursuivra par tranche sur les 10 à 15 ans à venir et contribuera au développement et à l'attractivité de notre commune. Je rappelle que ce programme participera financièrement à hauteur de 711 000€ à la sécurisation de la route de la Ratulais, l'aménagement de la place de l'église, la création d'un salle multifonctions et la réhabilitation de la bibliothèque.



Pour recevoir toutes ces habitations, nous avons révisé notre schéma directeur de **L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** afin d'établir les scénarios d'évolution de nos lagunes actuelles et des réseaux. Cette étude nous a confirmé la nécessité de construire une nouvelle station d'épuration pour recevoir les effluents supplémentaires qui seront générés par le développement de notre commune. Nous sommes accompagnés par le cabinet d'études NTE, pour recruter les entreprises qui réaliseront ce nouvel équipement d'un montant total estimé à 2 500 000€ ttc. L'agence de l'eau ainsi que la Préfecture seront sollicitées afin d'obtenir des aides financières. Pour le reste à charge soit 1 700 000€, nous devrons contracter un emprunt auprès de la Caisse et dépôts et consignations d'une durée de 40 ans en attendant le transfert de cet équipement et de son budget à la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné dans le cadre du transfert de compétence de l'assainissement collectif au 1er janvier 2026.

Comme je vous le disais, **NOTRE COMMUNE VA ÉVOLUER** sur les 10 à 15 ans à venir (450 à 500 nouveaux habitants, c'est aussi de nombreux véhicules supplémentaires, des mobilités qui évoluent, une offre de services à densifier, et un cadre de vie à préserver). Il faut s'y préparer dès maintenant

de façon sérieuse, responsable et sereine. C'est pourquoi nous allons engager une étude de **RÉAMÉNAGEMENT DU BOURG**. Le Conseil Départemental nous accompagnera dans cette démarche de manière à recruter un cabinet en urbanisme. Nous les avons rencontrés la semaine dernière pour leur proposer les prémisses du périmètre de réflexion déterminé en commission aménagement.

Le moment venu, ce projet sera coopératif avec des temps d'échanges et de travail avec vous, habitants.

La revitalisation de centre bourg est un beau projet qui nous tient à cœur. Il a débuté lors du précédent mandat qui prévoit à la fois un **VILLAGE SENIOR** avec une pièce de vie commune mais aussi un espace d'accueil du **JEUNE ENFANT** et des **CELLULES COMMERCIALES**. Nous continuerons notre réflexion sur l'année 2023 pour affiner ce beau projet qui répondra aux besoins futurs de notre commune. L'établissement public foncier de Bretagne porte actuellement le foncier, nous devrons l'acquérir en 2023 pour un montant estimé à 40 000€



Je finirai par un projet qui concerne mes délégations de vice-président de la **CCVIA** en charge des services à la population, enfance jeunesse et commerces de proximité et qui s'inscrit dans le projet de territoire de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné : Un territoire durable à vivre pour tous qui s'articule sur 4 axes majeurs chacun décliné en thématiques et programmes d'actions :

- Un territoire durable en transition écologique et énergétique, vers des pratiques agricoles durables, et une alimentation locale et responsable.
- Un territoire développant son attractivité économique pour des emplois pérennes, veillant au maintien du commerce de proximité et l'accès aux usages numériques
- Un territoire à vivre pour tous, permettant l'accueil des familles par un habitat diversifié et des services, développant l'usage d'offres de mobilité alternatives à la voiture solo, favorisant l'insertion sociale et professionnelle.
- Un territoire veillant à une offre culturelle et touristique attractive et à une offre d'équipements sportifs structurants.

Dans l'axe 3 est intégré la convention territoriale globale (CTG) de la Caisse d'allocation familiale qui vient remplacer le contrat enfance jeunesse qui a pris fin le 31 décembre 2021. La CTG a pour enjeux de :

- Partager une vision globale et transversale du territoire et d'offrir de nouvelles possibilités d'actions.
- Articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire.
- Renforcer l'attractivité du territoire.
- Consolider les partenariats engagés et en créer de nouveaux.
- Maintenir le soutien financier de la Caf.

J'ai proposé au conseil municipal de nous engager dans ce projet sur la thématique jeunesse. Cela nous permettra de travailler l'offre jeunesse sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes et d'axer la réflexion pour notre commune, sur la création d'un **ESPACE JEUNE**, thématique de compétence communale non proposée aujourd'hui à Saint-Médard-sur-Ille.

Comme vous pouvez le constater, malgré les perspectives difficiles conjoncturelles et notamment d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement de la commune au service de la population.

Je suis persuadé qu'en agissant en commun, nous pouvons faire de notre commune un lieu encore plus agréable et dynamique.

Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre patience et votre compréhension durant cette période difficile où nous avons dû faire face à de nombreux challenges et changements au cours de ces 2 dernières années.

Je tiens à remercier particulièrement Christine Derbrée membre du CCAS et représentante de l'ADMR pour son travail à nos côtés en faveur des ainés, Michel Forgeot pour son accompagnement et de ces précieux conseils lors de la révision du schéma directeur de notre assainissement collectif et Patrick Renouard pour tout le travail et le temps accordé à notre commune.

Je vous remercie pour votre soutien et votre engagement auprès de nous et je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2023.

Merci.

NOËL BOURNONVILLE

